



Rapport de présentation BUDGET PRIMITIF 2018

Conseil municipal
Séance du 29 mars 2018

Sommaire

INTRODUCTION	p.3
I – L'équilibre du budget primitif 2018	
I-1) Vue globale	p.4
II – Présentation du budget primitif 2018 par chapitres	
II-1) La section de fonctionnement	p.10
A-1) Les dépenses réelles de fonctionnement	p.10
A-2) Les dépenses d'ordre de fonctionnement	p.15
B-1) Les recettes réelles de fonctionnement	p.16
B-2) Les recettes d'ordre de fonctionnement	p.21
II-2) La section d'investissement	
A-1) Les dépenses réelles d'investissement	p.22
A-2) Les dépenses d'ordres d'investissement	p.27
B-1) Les recettes réelles d'investissement	p.28
B-2) Les recettes d'ordre d'investissement	p.31
III – Etat de la dette	
III-1) La ligne de trésorerie	p.32
III-2) Les emprunts	p.33

Introduction

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire de la commune. Il fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager des dépenses pendant la durée de l'exercice et détermine également les recettes attendues, notamment en matière de fiscalité.

Il respecte les principes budgétaires suivants : **SINCERITE, ANNUALITE, EQUILIBRE, UNICITE et SPECIALITE.**

Etant un acte prévisionnel, le budget primitif peut être modifié ou complété par décision modificative en cours d'exécution par l'assemblée délibérante.

Le Débat d'Orientation Budgétaire, qui s'est tenu le 15 mars 2018, a permis de cadrer les évolutions prévisionnelles des grandes masses du budget primitif 2018.

Comme en 2017, il devra prendre en compte, entre autres :

- La maîtrise des dépenses de fonctionnement au strict nécessaire
- Le provisionnement des créances à risques
- Le maintien de la fiscalité ménages
- La baisse des dotations de l'état
- Les dépenses incontournables d'investissement liées aux commissions de sécurité.

A la clôture, l'exercice 2017 présente un excédent de fonctionnement de 5 036 811,14 € dont une partie couvrira le besoin de financement de 1 881 013,35 € de la section d'investissement.

Le reliquat de 3 155 797,79 € de l'excédent de fonctionnement est reporté en recettes au chapitre 002.

Introduction

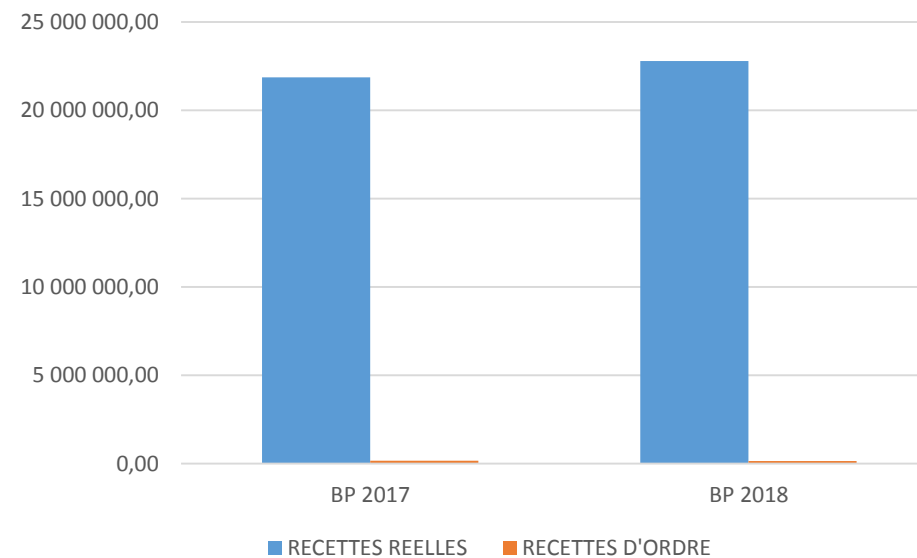
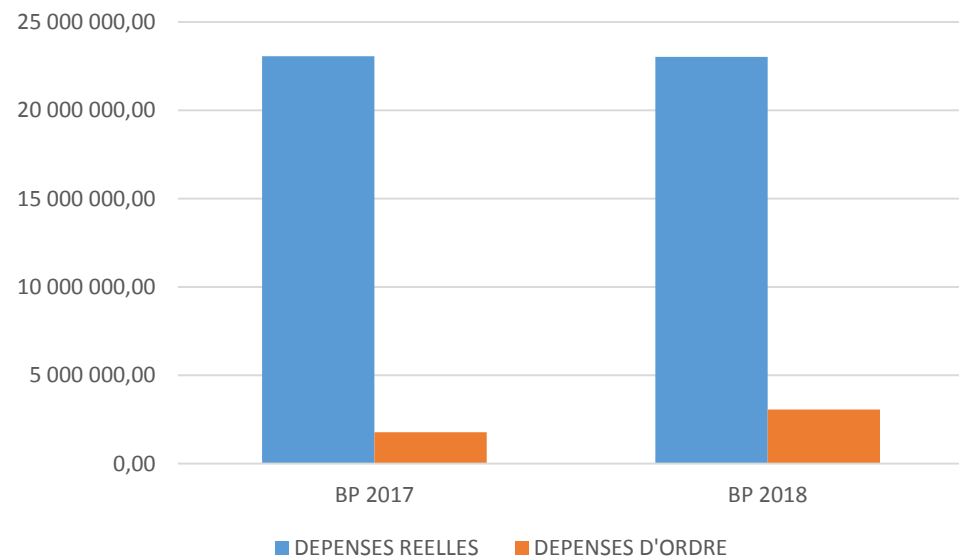
<i>BUDGET GENERAL 2017</i>		<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
Résultats de l'exercice	<i>Recettes</i>	4 487 336.03	28 234 601.57	32 721 937.60
	<i>Dépenses</i>	6 157 697.81	25 996 048.08	32 153 745.89
	<i>Solde</i>	-1 670 361.78	2 238 553.49	568 191.71
Résultats de clôture de l'exercice (avec reports n-1)	<i>Reports 2016</i>	-146 901.57	2 798 257.65	2 651 356.08
	<i>Solde</i>	-1 817 263.35	5 036 811.14	3 219 547.79
Restes à réaliser au 31/12/2017	<i>Recettes</i>	436 400.00		436 400.00
	<i>Dépenses</i>	500 150.00		500 150.00
	<i>Solde</i>	-63 750.00		-63 750.00
Résultats cumulés 2017		-1 881 013.35	5 036 811.14	3 155 797.79
Résultat global de la section de fonctionnement				5 036 811.14
Solde d'exécution de la section d'investissement – report au chapitre 001				-1 817 263.35
Solde des restes à réaliser en section d'investissement				-63 750.00
Besoin de financement de la section d'investissement				-1 881 013.35
Couverture du besoin de financement 2017 (article 1068)				1 881 013.35
Solde du résultat de fonctionnement – report au chapitre 002				3 155 797.79

I – L'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2018

I-1) Vue globale - Fonctionnement

FONCTIONNEMENT	BP 2017	BP 2018	Ecart 2018/2017
DEPENSES REELLES	23 053 000.00	23 022 128.00	-0.13%
DEPENSES D'ORDRE	1 777 000.00	3 059 003.00	72.14%
RESULTAT REPORTE	0.00	0.00	
TOTAL	24 830 000.00	26 081 131.00	5.04%

FONCTIONNEMENT	BP 2017	BP 2018	Ecart 2018/2017
RECETTES REELLES	21 866 458.35	22 780 049.88	4.18%
RECETTES D'ORDRE	165 284.00	145 283.33	-12.10%
RESULTAT REPORTE	2 798 257.65	3 155 797.79	12.78%
TOTAL	24 830 000.00	26 081 131.00	5.04%



I – L’EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2018

I-1) Vue globale - Fonctionnement

La baisse des dotations des concours de l’état qui se poursuit met en tension l’équilibre financier du budget. Les prévisions budgétaires des recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de plus de 900 000,00 €, augmentation due principalement à la redevance versée par le Casino à l’Office de Tourisme jusqu’en 2017 pour la promotion du site Thermal et Touristique et qui transitera désormais par les comptes de la commune avant d’être reversée à la SPL Destination Amnéville.

+ 4,18 % en recettes réelles (22 780 049,88 € en 2018 pour 21 866 458,35 € au BP 2017)

Les inscriptions prévisionnelles des dépenses réelles de fonctionnement sont parfaitement maîtrisées. Les dépenses d’ordre de fonctionnement ont quant à elles plus que doublé, passant de 1 777 000,00 € au BP 2017 à 3 059 003,00 € au BP 2018. Le virement de la section de fonctionnement vers la section d’investissement étant passé de 271 000,00 € en 2017 à 1 585 603,00 € en 2018.

- 0,13 % en dépenses réelles (23 022 128,00 € en 2018 pour 23 053 000,00 € au BP 2017)

Des dépenses de fonctionnement sous contrôle

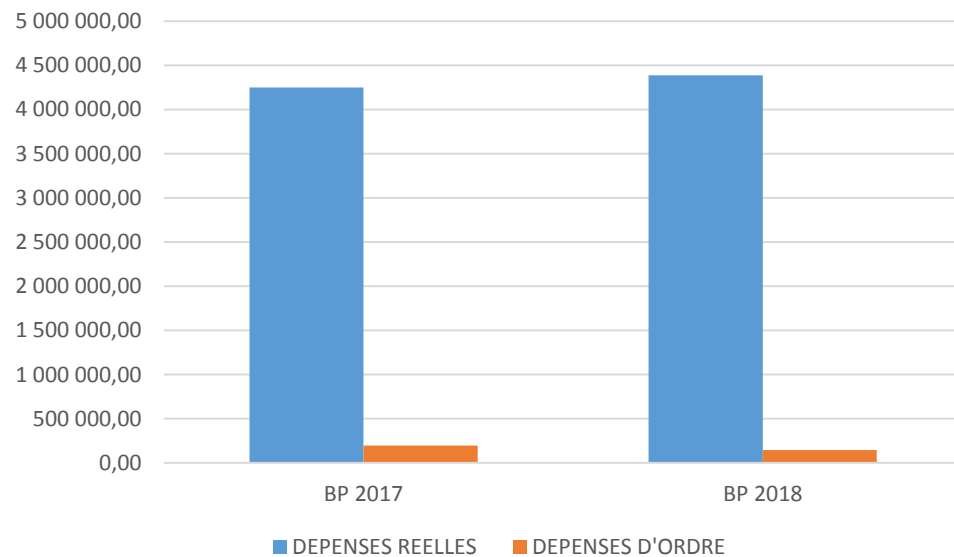
En 2018, l’excédent de fonctionnement est en hausse de 13%, passant de 2 798 257,65 € au BP 2017 à 3 155 797,79 € au BP 2018. Cet excédent est en partie dû au virement exceptionnel de 2M€ de la section d’investissement vers la section de fonctionnement réalisé en 2016 et aux ventes patrimoniales de 2017.

Une inscription ne dépassant pas 7,5% des dépenses réelles prévisionnelles de la section est ainsi faite au chapitre 022 – dépenses imprévues, afin de garder en mémoire le déficit structurel de la trésorerie et d’illustrer pour partie le décalage entre prévisions budgétaires et trésorerie.

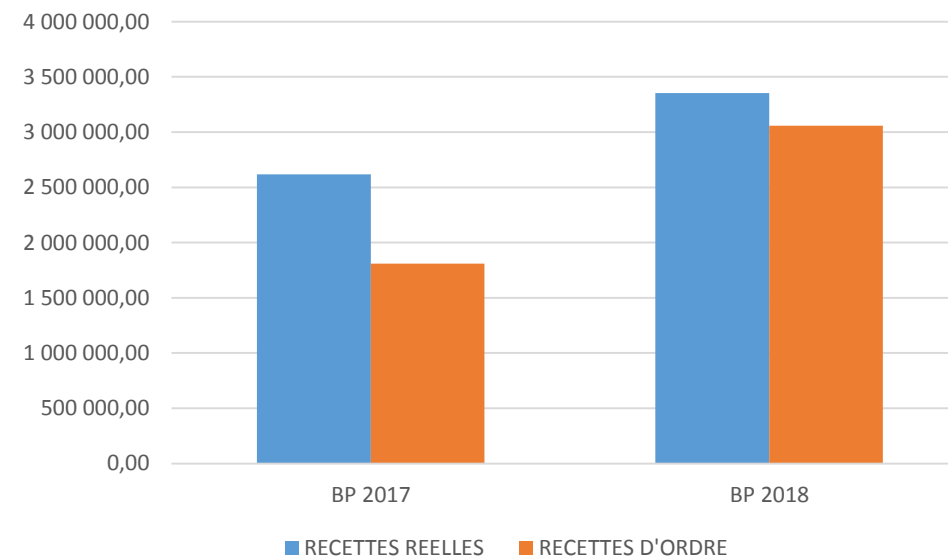
I – L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2018

I-1) Vue globale - Investissement

INVESTISSEMENT	BP 2017	BP 2018	Ecart 2018/2017
DEPENSES REELLES	4 251 064.43	4 385 969.00	3.17%
DEPENSES D'ORDRE	196 484.00	145 284.00	-26.06%
RAR	873 350.00	500 150.00	-42.73%
RESULTAT REPORTE	146 901.57	1 817 263.35	1137.06%
TOTAL	5 467 800.00	6 848 666.35	25.25%



INVESTISSEMENT	BP 2017	BP 2018	Ecart 2018/2017
RECETTES REELLES	2 619 000.00	3 353 263.35	28.04%
RECETTES D'ORDRE	1 808 200.00	3 059 003.00	69.17%
RAR	1 040 600.00	436 400.00	-58.06%
RESULTAT REPORTE			
TOTAL	5 467 800.00	6 848 666.35	25.25%



I – L’EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2018

I-1) Vue globale - Investissement

La commune ne souhaitant pas avoir recours à l’emprunt pour la réalisation des dépenses d’investissement, une analyse complète des dépenses et de la situation de trésorerie a été réalisée afin de définir le montant pouvant être alloué, hors dépenses obligatoires telles que le remboursement de la dette, les amortissements...

Ainsi, seules les dépenses pouvant être en adéquation avec la situation de trésorerie ont été inscrites au BP 2018.

+ 28,04 % en recettes réelles (3 353 263,35 € en 2018 pour 2 619 000,00 € au BP 2017)

Les inscriptions prévisionnelles des recettes réelles d’investissement ont augmentés de 28,04 % en 2018 par rapport à 2017. Cette augmentation est due au virement de 1 881 013,35 € à l’article 1068 de la section de fonctionnement vers la section d’investissement.

+ 3,17 % en dépenses réelles (4 385 696,00 € en 2018 pour 4 251 064,43 € au BP 2017)

Les dépenses nouvelles inscrites en section d’investissement sont incontournables et pour la plupart font suites aux commissions de sécurité.

Il est précisé que la commune faisant face régulièrement à des dépenses imprévues et en général urgentes, un ordre de priorité devra être redéfini si le besoin se présente.

Par ailleurs, des négociations sont actuellement en cours avec le Département pour la réalisation d’un rond point sur Malancourt et une convention de Maitrise d’Œuvre déléguée sera prochainement signée avec la Régie Réseau de chaleur pour la réalisation de travaux de voirie et d’installation d’équipements techniques en chaufferie.

I – L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Structure résumée du Budget Primitif 2018

Dépenses	Recettes
----------	----------

FONCTIONNEMENT	Dépenses générales 10 M€	Recettes de fonctionnement 26 M€
	Dépenses de personnel 11,5 M€	
	Frais financier 0,6 M€	
	Provisions + dépenses imprévues 2,4 M€	
	Epargne brute 1,5 M€	
	TOTAL 26 M€	TOTAL 26 M€

INVESTISSEMENT	Remboursement de la Dette 2,1 M€	Epargne brute 1,5 M€
	Dépenses d'équipement + solde d'exécution négatif 4,6 M€	Ressources propres 5 M€
	Dépenses financières 0,1 M€	Subventions 0,3 M€
	TOTAL 6,8 M€	TOTAL 6,8 M€

II – PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2018 PAR CHAPITRES

II – 1) La section de fonctionnement

La section de fonctionnement correspond à l'ensemble des opérations nécessaires au fonctionnement des services : activité des services, opérations financières et opérations exceptionnelles.

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à 26 081 131,00 €.

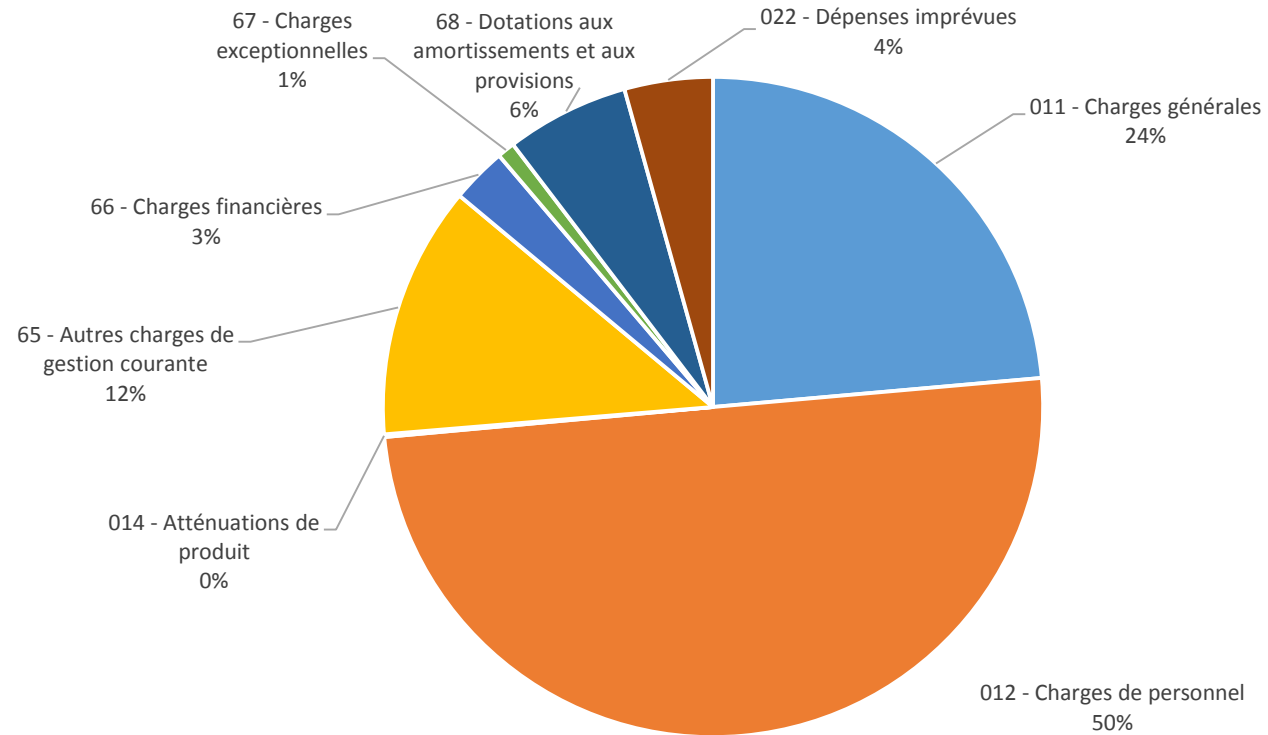
A-1) Les dépenses réelles de fonctionnement

REPARTITION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	BP 2017	CA 2017 (réalisé)	BP 2018	Evolution BP 2018 / BP 2017
011 - Charges générales	5 374 500.00	4 965 735.01	5 432 308.76	1.06%
012 - Charges de personnel	11 570 000.00	11 465 848.22	11 500 000.00	-0.61%
014 - Atténuations de produit	5 000.00	154 862.00	30 000.00	83.33%
65 - Autres charges de gestion courante	2 175 500.00	2 090 080.84	2 850 500.00	23.68%
66 - Charges financières	800 000.00	702 566.77	625 800.00	-27.84%
67 - Charges exceptionnelles	350 000.00	132 440.85	198 000.00	-76.77%
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	1 589 000.00	2 908 585.91	1 389 550.00	-14.35%
022 - Dépenses imprévues	1 189 000.00		995 969.24	-19.38%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	23 053 000.00	22 420 119.60	23 022 128.00	-0.13%

Le comparatif est fait de BP à BP, hors DM

II – PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2018 PAR CHAPITRES

II – 1) La section de fonctionnement



II – PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2018 PAR CHAPITRES

II – 1) La section de fonctionnement

- **Chapitre 011 « charges à caractère général » : 5 432 308,76€**

Ce chapitre est passé de 5 374 500 € au BP 2017 à 5 432 308,76 € au BP 2018. Cette hausse est due notamment à l'inscription de dépenses supplémentaires nécessaires aux travaux d'entretien pour la mise en conformité des bâtiments qui font suite aux commissions de sécurité ainsi que marginalement à l'intervention de prestataires privés pour réaliser certains travaux d'entretien des espaces verts.

De plus, l'achat de livres, DVD ... pour la médiathèque et les livres scolaires, inscrits auparavant en section d'investissement sont désormais inscrits en fonctionnement pour 10 000,00 € à l'article 6065.

L'article 63512 – taxes foncières a été minoré de 40 000,00 €, la taxe foncière du cinéma Gaumont n'étant plus à la charge de la commune à compter de 2018.

Les crédits inscrits sont calibrés au plus juste et ne peuvent difficilement être compressés davantage.

- **Chapitre 012 « charges de personnel » : 11 500 000,00 €**

La prévision est inférieure à celle de 2017 qui était de 11 570 000,00 €.

II – PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2018 PAR CHAPITRES

II – 1) La section de fonctionnement

- **Chapitre 65 « autres charges de gestion courante » : 2 850 500,00 €**

En hausse de 675 000 € par rapport au BP 2017, ce chapitre fait l'objet d'une nouvelle inscription à l'article 65888 de 800 000,00 € correspondants à la redevance versée par le Casino à l'Office de Tourisme pour la promotion du centre thermal et touristique. Cette somme est inscrite en dépenses et en recettes car elle est reversée à la SPL Destination Amnéville.

Dans un souci de transparence, la subvention versée au CCAS a été augmentée de 21 500,00 € suite à la mise à disposition de personnel par la commune. Cette mise à disposition sera refacturée par la ville et est donc également inscrite en recette de fonctionnement pour 65 000,00 €.

Le montant inscrit pour les autres subventions, quant à lui, est similaire à 2017 soit 900 000,00 €.

La contribution eaux pluviales du SIAVO de 92 000,00 € n'est plus inscrite au chapitre 65 – autres charges de gestion courante, la compétence eau et assainissement étant communautaire depuis le 1^{er} janvier 2018.

- **Chapitre 66 « charges financières » : 625 800,00 €**

Aucun emprunt n'ayant été contracté, ce chapitre est en constante diminution. (- 175 000,00 € par rapport au BP 2017).

- **Chapitre 67 « charges exceptionnelles » : 198 000,00 €**

Ce chapitre est en baisse de 152 000 € par rapport à 2017, les abattements pour manifestations artistiques ou investissement hôteliers du Casino devant être moins élevés.

II – PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2018 PAR CHAPITRES

II – 1) La section de fonctionnement

- **Chapitre 68 « dotations aux amortissements et aux provisions » : 1 389 550,00 €**

Depuis 2015, les dépenses de fonctionnement du budget primitif sont impactées par l'inscription des provisions. Cette inscription permet d'être transparent et sincère dans les prévisions budgétaires.

Le risque financier a été évalué à 1 389 211,48 € en accord avec Monsieur le Trésorier et se décline comme suit :

- Association du Pôle Thermal :	1 000 000,00 €	(Loyers)
- Association du Centre de Loisirs :	127 674,82 €	(Loyers)
- Snowhall :	70 000,00 €	(Loyers)
- Association de gestion du Golf :	191 536,66 €	(Refacturation personnel et eau et assainissement 2017)

- **Chapitre 022 « dépenses imprévues » : 995 969,24 €**

Conformément aux dispositions de l'article L.2322-1 du CGCT, l'assemblée délibérante peut porter au budget, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, un crédit pour dépenses imprévues.

Pour chaque section, ce crédit ne peut être supérieur à 7,5 % des crédits correspondant aux dépenses réelles prévisionnelles de la section.

L'inscription de cette somme permet de garder en mémoire une partie du déficit structurel de la trésorerie, illustrant en partie le décalage entre prévisions budgétaires et trésorerie.

II – PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2018 PAR CHAPITRES

II – 1) La section de fonctionnement

A-2) Les dépenses d'ordre de fonctionnement

REPARTITION DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	BP 2017	CA 2017 (réalisé)	BP 2018	Evolution BP 2018 / BP 2017
023 - Virement à la section d'investissement	271 000.00		1 585 603.00	82.91%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 506 000.00	3 575 928.48	1 473 400.00	-2.21%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 777 000.00	3 575 928.48	3 059 003.00	41.91%

- **Chapitre 023 « virement à la section d'investissement » : 1 585 603,00 €**

Cette inscription permet d'équilibrer la section d'investissement.

Ce chapitre doit être équilibré avec le chapitre 021 « virement de la section de fonctionnement » en recettes d'investissement.

- **Chapitre 042 « Opérations d'ordre de transferts entre sections » : 1 473 400,00 €**

Ce chapitre retrace les amortissements des immobilisations et s'équilibre avec le chapitre 040 en recettes d'investissement.

II – PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2018 PAR CHAPITRES

II – 1) La section de fonctionnement

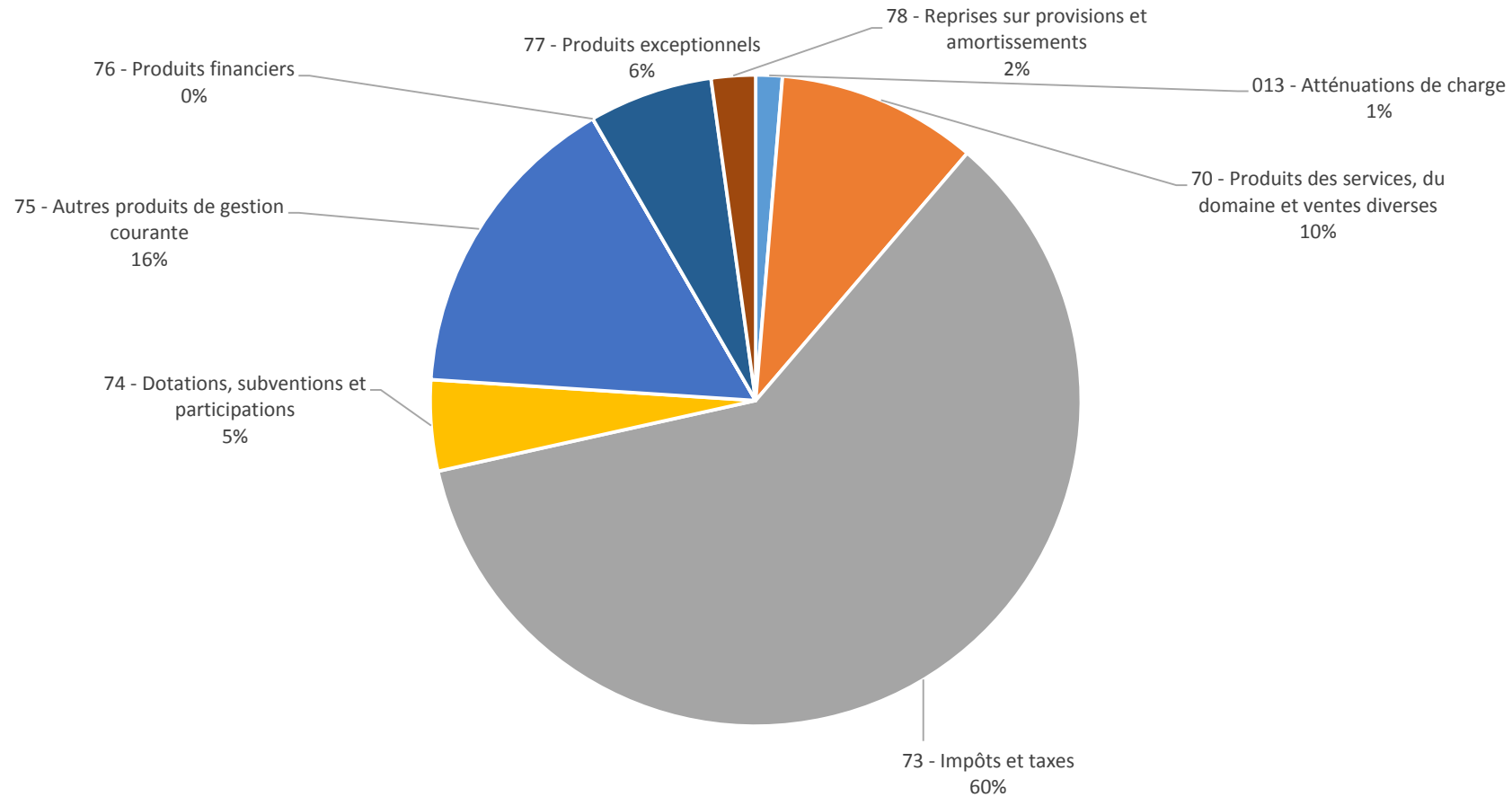
B-1) Les recettes réelles de fonctionnement

REPARTITION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitres	BP 2017	CA 2017 (réalisé)	BP 2018	Evolution BP 2018 / BP 2017
013 - Atténuations de charge	299 758.35	285 635.63	299 999.21	0.08%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 360 000.00	2 959 848.31	2 265 600.00	-4.17%
73 - Impôts et taxes	13 615 000.00	14 373 644.87	13 725 300.00	0.80%
74 - Dotations, subventions et participations	1 244 500.00	1 267 224.41	1 028 000.00	-21.06%
75 - Autres produits de gestion courante	2 766 000.00	2 804 751.22	3 560 000.00	22.30%
76 - Produits financiers	200.00	125.28	150.00	-33.33%
77 - Produits exceptionnels	1 381 000.00	3 449 003.11	1 401 000.00	1.43%
78 - Reprises sur provisions et amortissements	200 000.00	1 316 460.38	500 000.00	60.00%
Total des recettes réelles de fonctionnement	21 866 458.35	26 456 693.21	22 780 049.21	4.01%

Le comparatif est fait de BP à BP, hors DM

II – PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2018 PAR CHAPITRES

II – 1) La section de fonctionnement



II – PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2018 PAR CHAPITRES

II – 1) La section de fonctionnement

- **Chapitre 70 « produits des services, du domaine et ventes diverses » : 2 265 600,00 €**

Les prévisions de ce chapitre sont en diminution de 94 000,00 € par rapport à 2017. Une inscription de 279 000,00 € à l'article 70848 « mise à disposition de personnel aux autres organismes » correspond aux agents mis à disposition de l'association du Golf du 01/01/2017 au 31/10/2017 et à la société GAIA pour l'année 2018.

L'inscription de l'article 70878 « remboursement de frais par d'autres redevables » a diminué de 400 000 € par rapport à 2017 qui faisait apparaître le remboursement des taxes foncières par Gaumont.

- **Chapitre 73 « impôts et taxes » : 13 725 300,00 €**

Les prévisions de ce chapitre sont semblables à 2017. La prévision des recettes liées aux contributions directes TF TH (article 73111) ont été diminuées de 25 000,00 €. En effet, l'absence d'information liée au dégrèvement de la taxe d'habitation pour 80% des contribuables en 3 ans ne permet pas de revoir cette prévision à la hausse. Les ménages remplissant les conditions bénéficieront d'un abattement de 30% sur leur cotisation TH de 2018, puis 65% en 2019 avec pour objectif d'atteindre les 100% en 2020. Le principe du dégrèvement permet aux communes et à leur groupement de conserver leur pouvoir de taux et leur produit fiscal, l'Etat prenant normalement en charge l'intégralité des taux et abattements en vigueur pour les impositions 2018. La prévision de 4 500 000,00 € sera réajustée en décision modificative si nécessaire.

L'attribution de compensation versée par la CCPOM (article 73211) a été diminuée de 163 000,00 €, passant ainsi de 2 761 000,00 € à 2 607 536,00 €, suite au transfert de la compétence emploi (estimée à 62 000,00 €) et à la compétence eau et assainissement (pour 92 000,00 €).

La prévision du prélèvement sur le produit des jeux (article 7364) a été augmenté de 400 000,00 €. Cette prévision a été évaluée au regard des recettes réelles de fonctionnement 2017 et du montant perçu cette même année.

II – PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2018 PAR CHAPITRES

II – 1) La section de fonctionnement

Suite à la modification de la nomenclature M14, la prévision du FNGIR auparavant à l'article 7323 est désormais à l'article 73221. Le montant reste inchangé.

Les taux de la fiscalité directe, taxe d'habitation et taxe foncière, restent stables depuis 2015 et ne seront pas augmentés en 2018.

La fiscalité directe - les taux

	2014	2015	2016	2017	2018
Taux TH	17.04%	21.30%	21.30%	21.30%	21.30%
Evolution taux TH		25.00%			
Taux FB	7.39%	15.04%	15.04%	15.04%	15.04%
Evolution taux FB		103.52%			
Taux FNB	65.00%	81.25%	81.25%	81.25%	81.25%
Evolution taux FNB		25.00%			
Taux CFE	17.25%	21.56%	21.56%		
Evolution taux CFE		25.00%			

Les bases prévisionnelles, quant à elles, sont encore inconnues au moment de l'élaboration du budget primitif 2018 et du présent rapport de présentation.

II – PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2018 PAR CHAPITRES

II – 1) La section de fonctionnement

- **Chapitre 74 « dotations, subventions et participations » : 1 028 000,00 €**

Les prévisions de ce chapitre ont été diminuées de 216 500,00 € par rapport à 2017. Cette diminution est la conséquence de la baisse de la DGF, estimée à 200 000,00 € en 2018, et de la fin de l'aide versée pour les contrats aidés courant 2018.

Lors du BP 2017, la somme de 734 000,00 € a été inscrite à l'article 7411 – DGF au lieu de 334 000,00 €. Ce montant englobait également la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (article 748313. Les articles concernés ont été réajustés par délibération modificative, d'où les écarts entre 2017 et 2018.

- **Chapitre 75 « autres produits de gestion courante » : 3 560 000,00 €**

A l'instar du chapitre 65 en dépenses de fonctionnement, ce chapitre fait apparaître une nouvelle prévision à l'article 758 de 800 000,00 €, somme correspondante à la redevance versée par le Casino à la SPL pour la promotion touristique et transitant désormais par la Ville.

- **Chapitre 77 « produits exceptionnels » : 1 401 000,00 €**

Ce chapitre enregistre principalement le versement du droit d'entrée du Casino qui est identique chaque année, conformément au contrat de délégation de service public.

- **Chapitre 78 « reprises sur amortissements et provisions » : 500 000,00 €**

Ce montant correspond aux provisions recouvrées ou en cours de recouvrement. Le Conseil Municipal délibérera sur la reprise des provisions lors de sa prochaine séance.

Pour rappel, le montant des provisions reprises en 2017 est de 1 316 460,38 € :

- Association du Pôle Thermal : 1 000 000,00 €
- Association du centre de loisirs : 281 460,38 €
- Snowhall : 35 000,00 €

II – PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2018 PAR CHAPITRES

II – 1) La section de fonctionnement

B-2) Les recettes d'ordre de fonctionnement

REPARTITION DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	BP 2017	CA 2017 (réalisé)	BP 2018	Evolution BP 2018 / BP 2017
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	165 284.00	1 777 908.36	145 284.00	-13.77%
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	165 284.00	1 777 908.36	145 284.00	-13.77%

Ce chapitre retrace l'amortissement des subventions d'équipement reçues (construction du Snowhall) pour 115 284,00 € ainsi que les travaux en régie pour un montant prévisionnel de 30 000,00 € (50 000,00 € en 2017).

II – PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2018 PAR CHAPITRES

II – 2) La section d'investissement

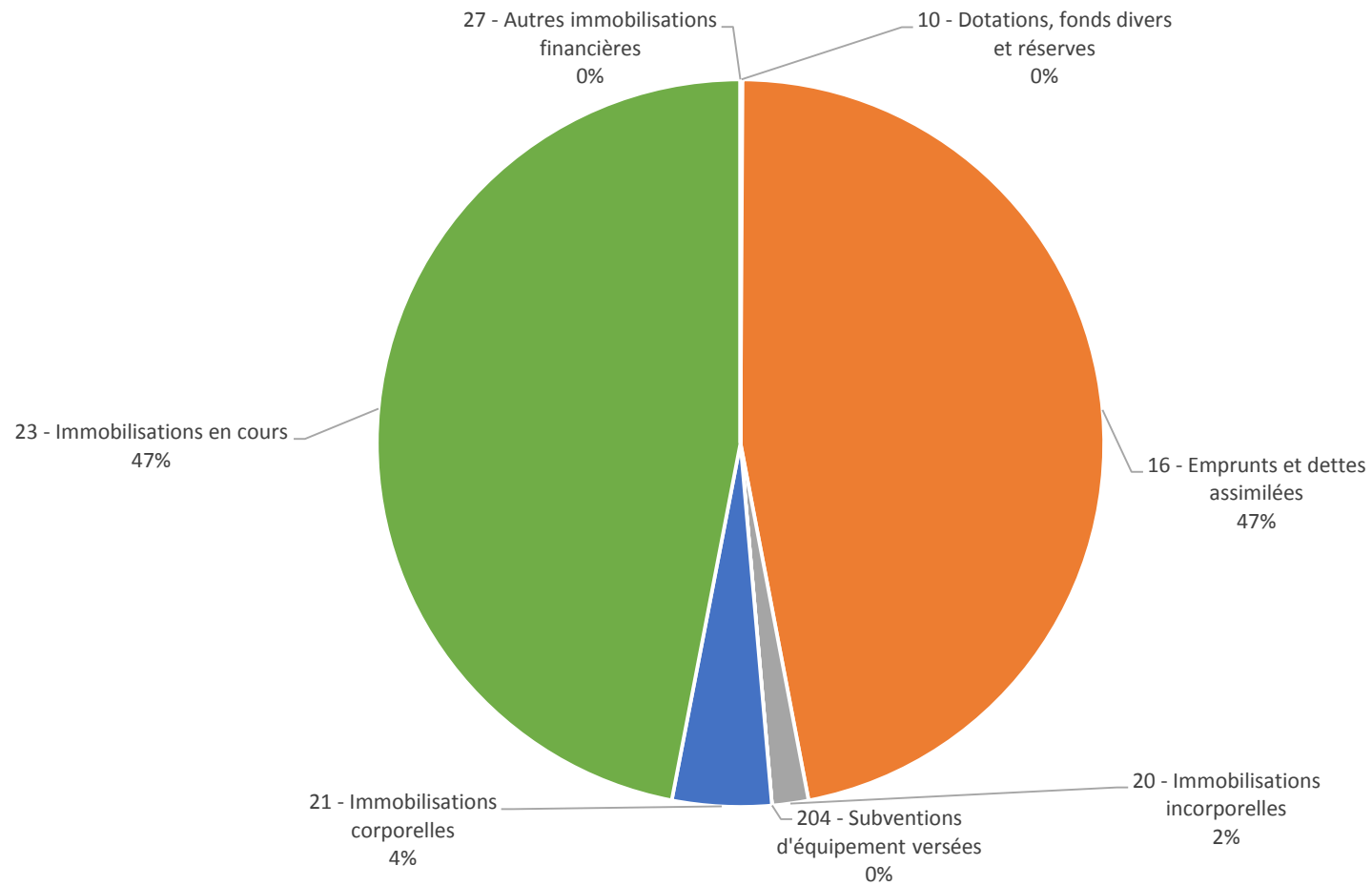
A-1) Les dépenses réelles d'investissement

REPARTITION DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT / HORS RAR				
Chapitres	BP 2017	CA 2017 (réalisé)	BP 2018	Evolution BP 2018 / BP 2017
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0.00	915.00	4 000.00	100.00%
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 690 759.00	2 532 743.19	2 057 359.00	-30.79%
20 - Immobilisations incorporelles	51 700.00	185 101.87	71 000.00	27.18%
204 - Subventions d'équipement versées	1 200.00	12 346.34	0.00	
21 - Immobilisations corporelles	462 615.43	423 432.87	193 400.00	-139.20%
23 - Immobilisations en cours	994 790.00	1 054 050.18	2 060 210.00	51.71%
26 - Titres de participation		90 000.00		
27 - Autres immobilisations financières	50 000.00	50 000.00	0.00	
Total des dépenses réelles d'investissement	4 251 064.43	4 348 589.45	4 385 969.00	3.08%

Le comparatif est fait de BP à BP, hors DM

II – PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2018 PAR CHAPITRES

II – 2) La section d'investissement



Commune d'Annéville

II – PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2018 PAR CHAPITRES

II – 2) La section d'investissement

La prévision des dépenses réelles d'investissement comprend les restes à réaliser 2017 pour un montant de 500 150,00 € et les propositions nouvelles pour un montant de 4 385 969,00 €, soit un total de 4 886 119,00 €.

Les restes à réaliser correspondent à des acquisitions / travaux pour lesquels les factures n'ont pu être réglées sur l'exercice 2017 : ce sont des travaux non terminés ou des factures non présentées avant le 31/12/2017.

La situation financière de la commune restant très difficile, seules les dépenses pouvant être en adéquation avec la situation de trésorerie ont été inscrites au BP 2018.

Aussi, les crédits prévus en dépenses d'investissement seront consacrés prioritairement :

- **Chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées » : 2 057 359,00 €**

Ce chapitre, en baisse de plus de 630 000 € par rapport à 2017, est destiné au remboursement du capital des emprunts et des travaux RTE ainsi qu'au paiement échelonné du terrain VAGLIO.

- **Chapitre 20 « immobilisations incorporelles » : 71 000,00 €**

Les prévisions budgétaires inscrites à ce chapitre concernent l'achat de logiciels métiers, le rachat du fonds de commerce de la SARL Le SITE et les frais d'étude pour la modification du plan local d'urbanisme (PLU).

II – PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2018 PAR CHAPITRES

II – 2) La section d'investissement

- **Chapitre 21 « immobilisations corporelles » : 193 400,00 €**

Ce chapitre, en nette diminution par rapport au BP 2017, passant de 462 615,43 € à 193 400,00 € est destiné à l'achat de matériels et à l'acquisition de terrains. Sont prévus dans ce chapitre l'acquisition des terrains de l'EPFL (fonderie), de matériel informatique, d'outillage pour le centre technique municipal, de mobilier pour les écoles, du changement du système de téléphonie de la mairie qui est plus qu'obsolète et qui ne répond plus aux besoins actuels ainsi qu'à l'acquisition de tablettes nécessaires à la mise en place de 3 classes mobiles (écoles du Parc, Péguy et Ferry).

- **Chapitre 23 « immobilisations en cours » : 2 060 210,00 €**

En forte augmentation par rapport à 2017 où l'inscription budgétaire était de 994 790,00 €, ce montant de 2 060 210,00 € permettra de réaliser les dépenses incontournables telles que :

- Les travaux d'ADAP et de PAVE
- Divers travaux dans les écoles (2^{ème} tranche des sanitaires école du Parc...)
- La reprise et le traitement de la charpente de la salle Maurice Chevalier (1^{ère} tranche)
- La climatisation de la salle Orchidées de Malancourt
- Les travaux de confortement de la charpente de Thermapolis
- Le comblement du terrain et du sous-sol de la maison Vaglio à Malancourt
- L'aménagement du chemin des terrasses du soleil
- La remise en état des chaussées
- Les travaux suite au glissement de terrain à l'Orée du bois
- Etc...

Ce montant comprend aussi la somme de 709 000,00 € correspondant à la régularisation foncière du terrain Gaumont vendu en 2017 par délibération 2.6 du 1^{er} juillet 2017.

II – PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2018 PAR CHAPITRES

II – 2) La section d'investissement

Le prix de vente de ce terrain de 1 ha 61 a 65 ca, a été fixé à 762 245,09 €. La société Gaumont ayant payé des travaux d'aménagement pour 708 887,93 € et les frais de main levée pour 2 100,00 € à la place de la ville, le montant restant dû s'élève à 51 257,16 €.

Afin de respecter les règles de la comptabilité publique et en particulier la règle de non compensation, la ville doit inscrire le montant des travaux et de la main levée qui lui incombait au BP 2018. Cette somme sera équilibrée par une inscription au chapitre 024 « produits des cessions » en recettes d'investissement pour le montant total de la vente soit 762 245,09 €.

Ces écritures seront uniquement budgétaires et n'impacteront pas la trésorerie.

Comme vu en Commission des Finances, le 1^{er} mars, un ordre de priorité pour les travaux prévus au chapitre 23 et listés ci-dessus (liste non exhaustive) pourra être modifié si besoin, en particulier si des travaux imprévus et urgents devraient être réalisés.

De plus, certains travaux ont fait l'objet d'une inscription prévisionnelle dans l'attente des rapports d'expertise et sont susceptibles d'être revus à la hausse en fonction des risques à prendre en compte. C'est le cas notamment pour le glissement de terrain de l'Orée du bois (150 000,00 €) et les travaux de confortement de la charpente de Thermapolis (120 000,00 €).

II – PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2018 PAR CHAPITRES

II – 2) La section d'investissement

A-2) Les dépenses d'ordre d'investissement

REPARTITION DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	BP 2017	CA 2017 (réalisé)	BP 2018	Evolution BP 2018 / BP 2017
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	165 284.00	1 777 908.36	145 284.00	-13.77%
041 - Opérations patrimoniales	31 200.00	31 200.00		
Total des dépenses d'ordre d'investissement	196 484.00	1 809 108.36	145 284.00	-35.24%

Ces dépenses d'ordre budgétaires s'équilibrent avec les recettes d'ordre de la section de fonctionnement comme vu précédemment.

II – PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2018 PAR CHAPITRES

II – 2) La section d'investissement

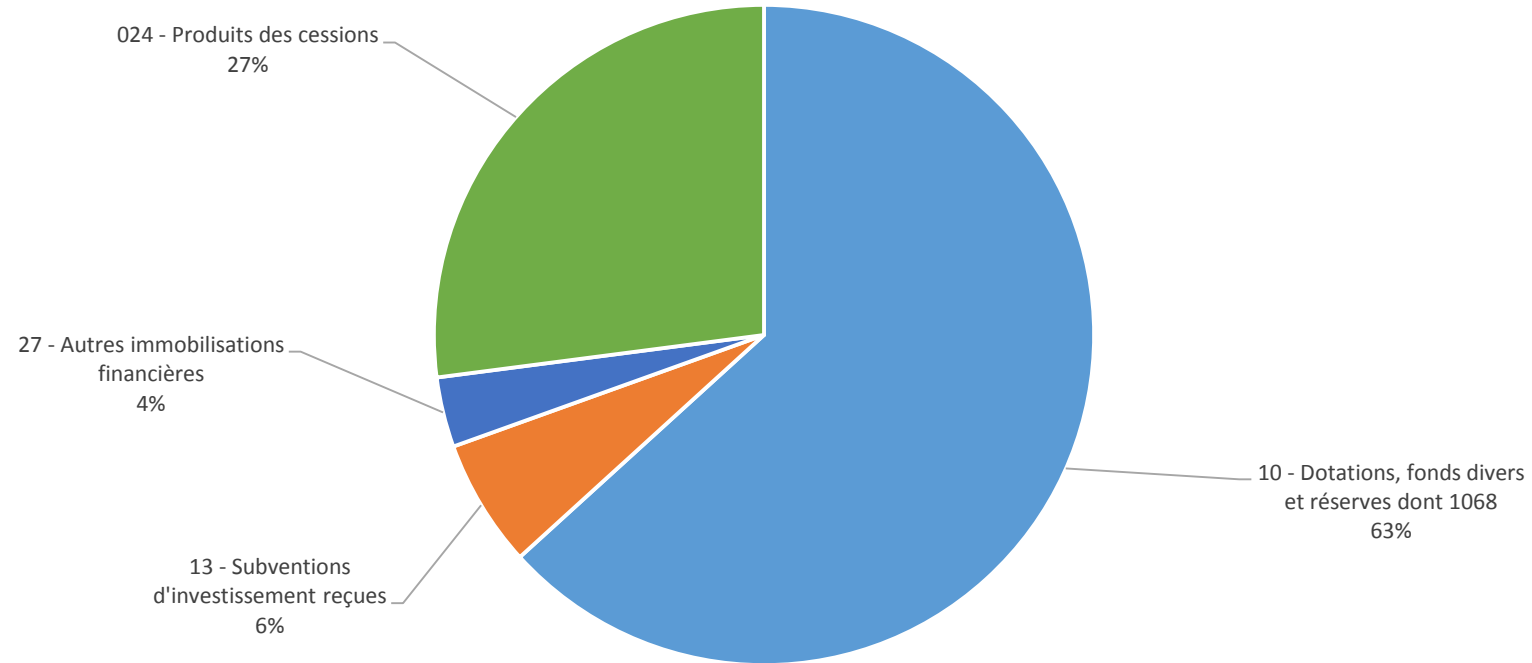
B-1) Les recettes réelles d'investissement

REPARTITION DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT / HORS RAR				
Chapitres	BP 2017	CA 2017 (réalisé)	BP 2018	Evolution BP 2018 / BP 2017
10 - Dotations, fonds divers et réserves dont 1068	260 000.00	234 985.19	2 121 013.35	87.74%
13 - Subventions d'investissement reçues	380 000.00	425 390.93	210 000.00	
16 - Emprunts et dettes assimilées		140.00		
23 - Immobilisations en cours	9 000.00			
27 - Autres immobilisations financières	220 000.00	219 691.43	115 000.00	-91.30%
024 - Produits des cessions	1 750 000.00		907 250.00	
Total des recettes réelles d'investissement	2 619 000.00	880 207.55	3 353 263.35	21.90%

Le comparatif est fait de BP à BP, hors DM

II – PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2018 PAR CHAPITRES

II – 2) La section d'investissement



II – PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2018 PAR CHAPITRES

II – 2) La section d'investissement

- **Chapitre 10 « dotation, fonds divers et réserves » : 2 121 013,35 €**

En augmentation de 1 861 013,35 € par rapport au BP 2017 où il était de 260 000,00 €, ce chapitre intègre le FCTVA, la taxe d'aménagement et l'article 1068.

L'inscription budgétaire de 1 881 013,35 € à cet article fait suite à l'affectation du résultat et est obligatoire car elle permet de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

- **Chapitre 13 « subventions d'investissement reçues » : 210 000,00 €**

Les prévisions inscrites à ce chapitre concernent les subventions accordées pour des opérations telles que :

- La subvention AMITER pour la mise en accessibilité de la mairie
- La subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour l'ADAP et le PAVE
- La subvention DSIL pour la réhabilitation de la poutre de la patinoire

- **Chapitre 27 « autres immobilisations financières » : 115 000,00 €**

En diminution de 105 000,00 €, ce chapitre correspond aux prêts accordés et aux créances sur des particuliers.

Le montant de 115 000,00 € inscrit au BP 2018 correspond à une avance remboursable accordée à l'association du centre de loisirs par délibération du 03 octobre 2000.

La somme de 105 000,00 € inscrite en plus au BP 2017 correspondait à la dernière échéance d'une cession de terrain échelonnée accordée au ZOO.

- **Chapitre 024 « produit des cessions » : 907 250,00 €**

Ce chapitre est en baisse de 843 000,00 € par rapport au BP 2017. Il retrace la régularisation de la cession à la société Gaumont pour 762 250,00 € et la vente d'un terrain à Big Habitat pour 145 000,00 €.

II – PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2018 PAR CHAPITRES

II – 2) La section d'investissement

B-2) Les recettes d'ordre d'investissement

REPARTITION DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	BP 2017	CA 2017 (réalisé)	BP 2018	Evolution BP 2018 / BP 2017
021 - Virement de la section de fonctionnement	271 000.00		1 585 603.00	82.91%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 506 000.00	3 575 928.48	1 473 400.00	-2.21%
041 - Opérations patrimoniales	31 200.00	31 200.00		
Total des recettes d'ordre d'investissement	1 808 200.00	3 607 128.48	3 059 003.00	40.89%

Ces recettes d'ordre d'investissement s'équilibrent avec les dépenses d'ordre de fonctionnement comme vu ci-dessus.

III – ETAT DE LA DETTE

III – 1) La ligne de trésorerie

Une ligne de trésorerie a été accordée à la Commune par la Caisse d'Epargne en 2016 pour une durée d'un an du 20/07/2016 au 19/07/2017 pour un montant de 1 500 000,00 €.

La Commune ayant respecté les clauses de cette ligne de trésorerie et remboursé en juillet 2017 le tirage de 400 000,00 € effectué en juin 2017 ainsi que les intérêts correspondants, la Caisse d'Epargne a renouvelé sa confiance et accepté de la prolonger.

Celle-ci a été accordée dans les mêmes conditions, durée d'un an du 20/07/2017 au 19/07/2018 pour 1 500 000,00 € et a fait l'objet d'un tirage de 300 000,00 € en octobre 2017 remboursé en novembre 2017.

A ce jour, la ligne de trésorerie disponible est de 1 500 000,00 €

Afin de garantir le remboursement de la ligne de trésorerie dans des délais raisonnables, les tirages sont faits uniquement en cas de nécessité absolue et si des recettes permettant le remboursement sont prévus (Exemples : versement du droit d'entrée du Casino, subventions...)

III – ETAT DE LA DETTE

III – 2) Les emprunts

Au 1^{er} janvier 2018, 12 prêts sont en cours, dont 2 à taux variables et 10 à taux fixes. Comme les années précédentes, les dépenses d'investissement sont autofinancées. Aucun recours à l'emprunt n'est envisagé. Le taux d'endettement de la commune est de 70 %. Il, est revenu dans la moyenne de la strate 68,99 %, donnée 2016. Cependant les marges de manœuvre, en la matière restent limitées par la capacité de l'autofinancement qui demeure insignifiante sans encaissement de recettes non pérennes, comme les ventes patrimoniales.

CAPITAL RESTANT DU AU 01/01/2018 : 15 942 185,50 €

Un classement des emprunts, destiné à favoriser une meilleure compréhension des produits proposés aux collectivités appelé classification Gissler, permet de connaître le risque encouru en cas de souscription :

- Le chiffre de 1 à 5 traduit la complexité de l'indice servant au calcul des intérêts de l'emprunt,
- La lettre de A à E exprime le degré de complexité de la formule de calcul des intérêts,
- Par extension, la circulaire du 25 juin 2010 définit une catégorie hors charte : F6 qui regroupe tous les produits déconseillés et que les établissements signataires se sont engagés à ne plus commercialiser.

Le classement des emprunts souscrits par la commune est le suivant :

- 10 prêts classés en A1
- 1 prêt classé en E1
- 1 prêt classé en F6

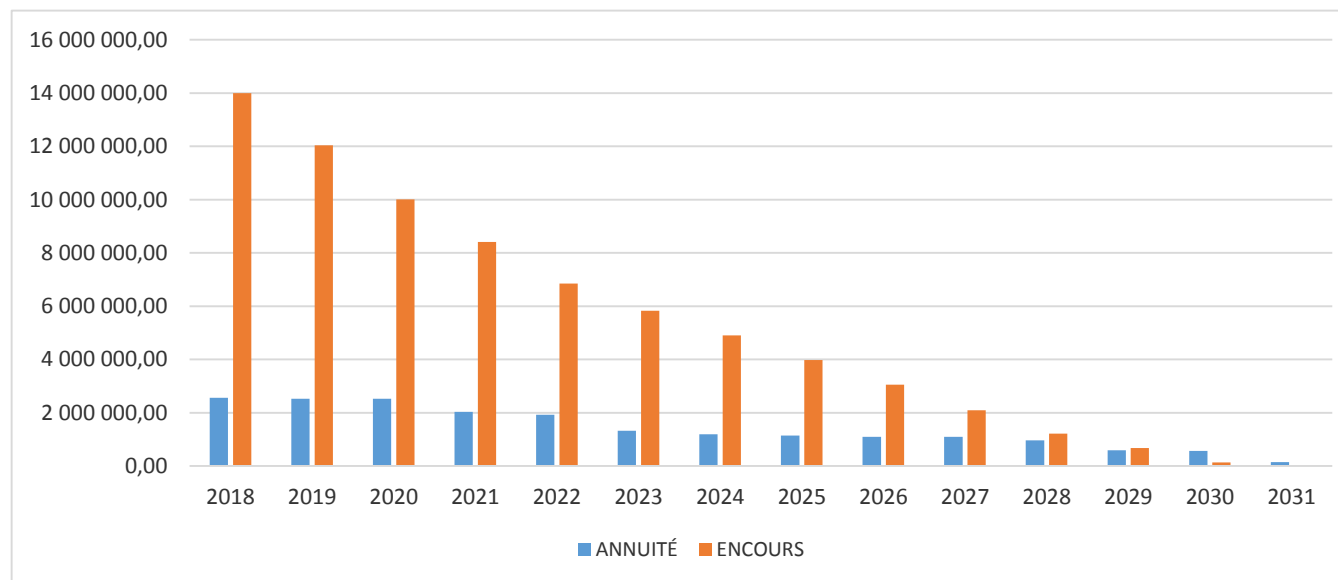
Courant 2018, 2 prêts seront soldés dont celui classé en F6. La commune n'aura donc plus d'emprunt à risque.

L'extinction définitive de la dette, si aucun emprunt n'est contracté dans les années à venir, est prévue pour 2031.

III – ETAT DE LA DETTE

III – 2) Evolution prévisionnelle des annuités et de l'encours de dette (en € par année)

ANNÉE	AMORTISSEMENT	INTÉRÊT	ANNUITÉ	ENCOURS
2018	1 940 134.13	622 579.59	2 562 713.72	14 002 051.37
2019	1 963 291.24	560 170.08	2 523 461.32	12 038 760.13
2020	2 028 794.44	496 816.26	2 525 610.70	10 009 965.69
2021	1 597 946.46	429 975.84	2 027 922.30	8 412 019.23
2022	1 559 934.50	366 641.94	1 926 576.44	6 852 084.73
2023	1 021 447.50	304 419.78	1 325 867.28	5 830 637.23
2024	932 650.29	260 501.13	1 193 151.42	4 897 986.94
2025	920 777.11	216 917.04	1 137 694.15	3 977 209.83
2026	924 559.45	174 113.39	1 098 672.84	3 052 650.38
2027	962 670.29	130 009.93	1 092 680.22	2 089 980.09
2028	871 132.03	86 686.48	957 818.51	1 218 848.06
2029	542 005.67	47 859.32	589 864.99	676 842.39
2030	538 089.98	22 679.99	560 769.97	138 752.41
2031	138 752.41	1 663.02	140 415.43	0.00
TOTAL GENERAL	15 942 185.50	3 721 033.79	19 663 219.29	73 197 788.48



Commune d'Amnéville